



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-
PALALDA

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Délibération N°20/2026

MC/SM/MC

Convocation en
date du :
16/03/2026

Nombre de
conseillers
municipaux en
exercice :
27
Présents :
25
Quorum atteint

Affichage de la
délibération en
date du :
... ..

Transmission en
préfecture en
date du :
... ..
Accusé de
réception en
Préfecture du :
... ..

La présente
délibération peut
faire l'objet d'un
recours gracieux
dans les deux
mois à compter
de sa publicité.
Elle peut
également faire
l'objet d'un
recours
contentieux dans
les deux mois à
compter de sa
publicité devant
le tribunal
administratif de
Montpellier (9 rue
Pitot - 34000
Montpellier).

Séance du 20 mars 2026 à 18h00.

Sous la présidence de Marie COSTA, Maire.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda, salle du Conseil Municipal.

Présents : Mme Marie COSTA, Maire,
M. Thierry CO, Mme Danielle HERBAIN, Mme Michelle DUNYACH,
M. Frédéric DEPERROIS, Mme Nadia PUIG, M. Alain LLAURENSY,
Mme Agnès DI FRANCESCO, Adjoints au Maire,
M. Jean-Marie CORCOY, Mme Martine ANDRES, M. Philippe PICAS,
Mme Patricia PEREZ, M. Alain FUZEAU, Mme Michèle PAOLI, M. Philippe
DELATTRE, Mme Martine MASCARAQUE, M. Eugénio SANCHEZ,
Mme Valérie BRAY, M. Jordi AUVERGNE, Mme Christiane GASTAL,
M. Jean LE POTIER, M. Alexandre REYNAL, Mme Isabelle PARQUIN,
M. François ANDRE, M. Albano BORGES, Conseillers Municipaux.

Procurations : M. Jean-Victor HERETE a donné procuration à
Mme Marie COSTA, Mme Marie-Claire ASTRUC a donné procuration à
M. François ANDRE.

Secrétaire de séance : M. Alain LLAURENSY.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : MOTION RELATIVE À L'ÉTUDE
D'UN CHANGEMENT D'INTERCOMMUNALITÉ**

Le Président de séance expose :

CONSIDÉRANT les évolutions territoriales et économiques du bassin de
vie de la commune,

CONSIDÉRANT les liens de plus en plus importants avec le territoire de
la communauté de communes du Vallespir,

CONSIDÉRANT la volonté de renforcer la cohérence territoriale et les
services à la population,

CONSIDÉRANT le rapport intermédiaire d'étude d'impact,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Par 22 voix POUR / 5 voix CONTRE / 0 ABSTENTION

des membres présents et représentés

**Ont voté contre : M. Alexandre REYNAL, Mme Isabelle PARQUIN,
M. François ANDRE (procuration de Mme Marie-Claire ASTRUC) et
M. Albano BORGES**

ACCEPTE DE MENER à terme une réflexion sur l'opportunité de quitter la communauté de communes du Haut Vallespir,
EXIGE une réflexion sur un re-calcul des attributions de compensations et des compétences de la communauté de communes du Haut Vallespir,
ÉTUDIE les conditions d'un rattachement individuel ou global à la communauté de communes du Vallespir,
POURSUIT le dialogue avec les autorités compétentes et les intercommunalités concernées,
AFFIRME que cette démarche vise à garantir le meilleur développement territorial et la meilleure qualité de service pour les habitants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**Le Maire,
Marie COSTA**

**Le secrétaire de séance,
Alain LLAURENSY**

